

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "A - USD" ALPHA COMMODITY FUND (FR0011236652)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est d'offrir, sur une durée de placement de 4 ans, une exposition synthétique à une stratégie quantitative non directionnelle adossée au marché des matières premières excluant le secteur des matières premières agricoles et de l'élevage (via des indices de contrats à terme sur matières premières) visant à générer une performance décorrélée de ce marché. La stratégie du FCP se basera ainsi sur une allocation dynamique au sein de différentes stratégies sous-jacentes adossées à cette classe d'actifs. La stratégie quantitative mise en place aura pour objectif d'offrir un niveau de risque global variant entre 3% et 6%. La mesure du risque global sera déterminée par le niveau de volatilité annuelle de la stratégie quantitative.

Caractéristiques essentielles du FCP : La stratégie quantitative offre une exposition à une ou plusieurs stratégies sous-jacentes. Ces stratégies sont principalement composées des stratégies sous-jacentes suivantes :

- Stratégie sous-jacente d'optimisation de « roll » : a pour objectif d'offrir une exposition à la structure par terme d'un panier de matières premières.
- Stratégie sous-jacente d'identification de tendance : a pour objectif de constituer un panier optimisé de matières premières. La recherche d'allocation optimale est basée sur l'identification de cycles de croissance ou de décroissance plus ou moins forts pour chacune des matières premières considérées.
- Stratégie sous-jacente de courbe : a pour objectif d'offrir une exposition synthétique acheteuse aux indices de futures de matières premières offrant une courbe à terme décroissante et une exposition synthétique vendeuse aux indices de futures de matières premières offrant une courbe à terme croissante.
- Stratégie sous-jacente de volatilité : a pour objectif de tirer profit de l'écart entre les volatilités réalisée et anticipée court terme (entre 3 mois et 1 an) observées sur les matières premières présentant une liquidité suffisante.

- L'univers d'investissement de ces différentes stratégies est l'univers des principales matières premières excluant le secteur des matières premières agricoles et de l'élevage présentant une liquidité jugée suffisante au vu des stratégies appliquées.
- Un mécanisme systématique d'allocation mensuelle basé sur des mesures de risques permettra d'allouer les expositions à chacune de ces stratégies sous-jacentes afin que la contribution au risque global de chacune de ces stratégies soit identique. Ainsi, lorsqu'une stratégie sous-jacente donnée présente un risque considéré plus important que les autres stratégies sous-jacentes, sa contribution à la stratégie globale sera inférieure à celles des autres stratégies sous-jacentes. De par le mécanisme d'allocation, le poids alloué à chacune des stratégies variera entre 0 et 100%.

- L'exposition à chacune des stratégies sous-jacentes sera réalisée par l'intermédiaire d'indices de stratégie développés par BNP Paribas conformément à la réglementation en vigueur. Pour plus d'informations sur ces indices, l'investisseur est invité à se rendre sur le site Internet : <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com> à la page correspondant à chacun des indices de stratégie. La composition exhaustive de ces indices est disponible sur ces mêmes pages et la méthode de calcul aux adresses suivantes : <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/DRXAER.pdf>, <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/BNPIF3AXER.pdf>, <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/BNPIF3XMER.pdf>

Autres informations :

- **Détail des actifs traités** : le FCP investira dans des instruments financiers (actions/ OPCVMs dans la limite maximale de 10% de l'actif net du FCP) et/ou des instruments du marché monétaire, des dépôts et des instruments financiers à terme. Les instruments financiers à terme permettant au FCP de s'exposer à la stratégie d'investissement seront composés d'options individuelles de gré à gré à court terme, d'indices de futures sur matières premières, de swaps de performance, d'equity swaps, de swaps de change, ...
- **Indicateur de référence** : Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Cependant, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à celle du taux monétaire soit le taux EONIA.
- **Durée d'investissement recommandée** de 4 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant le rachat de leurs parts avant 4 ans.
- **Affectation des sommes distribuables** : capitalisation
- **Périodicité de calcul de la valeur liquidative et fréquence des ordres de souscription/rachat**: Quotidienne. Les ordres de souscription/rachat sont centralisés jusqu'à 12h00 le jour de la valeur liquidative. La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux français et des jours où les marchés financiers américains et anglais sont fermés. La valeur liquidative est calculée le jour ouvré suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le marché des matières premières peut subir des variations soudaines de prix, ce qui justifie la catégorie de risque. De plus les actifs sous-jacents peuvent évoluer de façon sensiblement différente par rapport à des titres plus traditionnels (actions, obligations etc).

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de contrepartie**: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- **Risque lié à un indice de contrats à terme sur matières premières**: exposition au cours des matières premières par le biais de contrats à terme. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme**: Nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré pour permettre de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influencer sur la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,65% ^(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

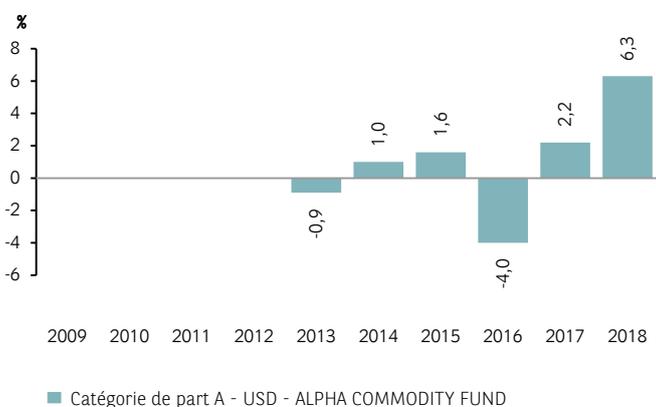
^(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur une estimation du maximum des frais qui seront prélevés sur votre capital.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- les commissions de surperformance

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, consultable via le site Internet www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La part a été lancée le 7 septembre 2012 ;
- Les performances passées ont été évaluées en USD.
- Le FCP a été créé le 7 septembre 2012 ;

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du FCP sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - MAQS CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- La valeur liquidative du FCP est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-am.com.
- Pour obtenir des informations relatives aux autres parts du FCP, vous pouvez vous référer au prospectus du FCP.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le FCP a été agréé en France et est réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2019.